

M. Le Directeur Académique,

La rentrée est en cours depuis plusieurs jours. Les élèves sont dans leurs nouvelles classes, mais il reste encore beaucoup de situations d'école à évoquer. Nous n'évoquerons ici que la situation chaotique des affectations. Cela ne relève pas du CTSD, mais nous n'avons plus d'autre instance pour en parler. Nous reviendrons sur les situations d'école sous tensions d'effectif en séance.

Habituellement, la plupart des Titulaires Remplaçants de Secteur (TRS) connaissent leur affectation avant la fermeture des services en juillet et la plupart des personnels sans poste à l'issue du mouvement entre juillet et août. Cela n'a pas été le cas cette année.

Sous l'effet conjugué des arrêts de travail dus à la COVID et à la surcharge de travail, liée aux sous-effectifs dans les services administratifs, les TRS n'ont connu leur affectation qu'à quelques jours de la rentrée, voire la veille pour certaines circonscriptions !

En outre, ces collègues dans l'attente n'ont pas eu d'information sur la date effective de ces affectations.

Cela a posé problème :

*A titre professionnel tout d'abord :*

Une rentrée se prépare plusieurs jours à l'avance, voire plusieurs semaines.

Au-delà des préparations de classe, il y a des questions d'organisation :

se répartir les domaines d'enseignement, présenter l'organisation de l'école et de la classe au collègue qui assure le complément.

Pour certaines TRS, ce travail est à faire 4 fois ! Et pour certains, sur la seule journée de pré-rentrée ! Pour tous, en moins d'une semaine.

Comment mettre en œuvre un vrai travail d'équipe dans des délais aussi contraints ?

*A titre personnel*

Pour les collègues, TRS comme titulaires, qui ont attendu de savoir qui les compléterait :

Les collègues ont su moins d'une semaine avant la rentrée quels jours ils ou elles seraient en classe. C'est une organisation personnelle et familiale qui ne s'improvise pas : inscriptions cantine/garderie, contrat de travail avec l'assistante maternelle ou la crèche...

Certains TRS ont été affectés à titre provisoire sur une circonscription éloignée de leur domicile actuel, nécessitant parfois un déménagement. A moins d'une semaine de la rentrée, cela a été trop tardif pour mener de front la préparation de classe et une recherche de logement.

Lorsqu'on lit dans la presse que les services du rectorat, je cite, « n'observent pas de différence majeure par rapport aux précédentes rentrées, on est dans les temps », nous ressentons de la maltraitance. De plus, cette affirmation est fautive, vous ne pouvez pas le nier. Cette attente a été source de stress pour beaucoup de collègues. Les services administratifs ont dû travailler à la hâte, sous la pression des collègues en attente d'affectation.

Aussi, nous avons conseillé à tous les personnels concernés de rédiger une fiche SST, et avons constaté qu'elles étaient effectivement nombreuses. Tout y est dit.

Merci pour votre écoute.